

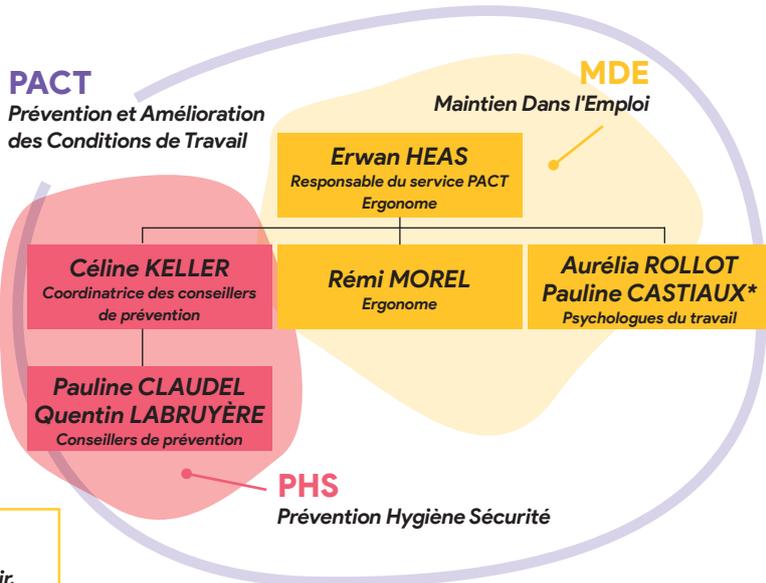
Service Prévention Hygiène Sécurité



Découvrez le service PACT du CDG88

Depuis le 1^{er} mai 2023, les services PHS (Prévention Hygiène et Sécurité) et MDE (Maintien Dans l'Emploi) du CDG88 se sont réunis pour former le service PACT (Prévention et Amélioration des Conditions de Travail).

Ce regroupement de compétences qui, au-delà des bénéfices d'organisation interne développant un cadre de travail transversal et coordonné, devrait nous permettre à l'avenir de proposer des réponses pluridisciplinaires.



Vos interlocuteurs restent les mêmes
pour les conventions ou missions en cours de réalisation, et à venir.

*0.5 ETP

Retour sur la réunion des ACP n°2

Le mardi 06 juin dernier s'est tenu la deuxième réunion des assistants/conseillers de prévention des Vosges de l'année 2023. Cette dernière, dont le thème était "Animer un quart d'heure sécurité" a permis aux 34 ACP présents de s'exercer à animer des ateliers sur des thématiques connues comme la prévention routière, le risque chimique, l'installation au poste de travail et la prévention en général. Les conseillers en prévention et un ergonome du CDG88 ont pu apporter un accompagnement bienveillant aux volontaires et toutes les informations nécessaires aux autres participants.



à noter dans vos agendas !
Prochain colloque SST : jeudi 19 octobre 2023

L'été arrive à grands pas

Depuis ce mois de juin, la chaleur se fait déjà ressentir. Nous vous invitons à organiser dès à présent les travaux en extérieur en prenant en compte ce facteur, tout comme pour les travaux statiques en intérieur dans des locaux non rafraichis. (cf. Fiche pratique "fortes chaleurs" du CDG88 ci-jointe)

Dès lors que Météo France émet une alerte rouge canicule, tout employeur a pour obligation de mettre en œuvre des mesures permettant de limiter l'exposition aux températures les plus élevées, ou aménager les postes de travail en conséquence ; ceci pouvant porter sur la charge de travail, la nature des tâches à réaliser, les amplitudes horaires, la réalisation de télétravail, etc.

Par ailleurs, le Département des Vosges a déjà connu des épisodes de feux de forêts ces dernières semaines. Nous rappelons l'existence des outils permettant de suivre les risques de feux de forêts. meteofrance.com/meteo-des-forets

Nous vous invitons également à réaliser votre PCS-DICRIM afin de gérer ces événements à l'échelle communale et en informer les populations.



Avec 4 feux ces deux dernières semaines dans le département, relayons le plus largement possible les mesures de prévention publiées par le Préfet des Vosges. Préservons notre patrimoine naturel ! **90% des départs de feu ont une origine humaine.**

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX

- Organiser les barbecues **loin de la végétation**, qui peut s'enflammer.
- Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture.)
- Réaliser ses travaux **loin de la végétation et prévoir un extincteur** à portée de main.

AYOIS LES BONS RÉFLEXES
New forest guide.fr

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

SE PROTÉGER DES FEUX

- Donner l'alerte en appelant **le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision.
- S'abriter dans un bâtiment. **Le voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable.
- Rester informé de la situation** et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie.

AYOIS LES BONS RÉFLEXES
New forest guide.fr



AGENDA 2023

jeudi 29 juin : F3SCT (limite de saisine 08/06/2023)

mardi 4 juillet : CST (limite de saisine 13/06/2023)

vendredi 8 septembre : Atelier livret d'accueil / Agirhe

mardi 3 octobre : F3SCT (limite de saisine 11/09/2023)

Vos interlocuteurs



CÉLINE KELLER
ckeller@cdg88.fr
03 29 35 77 21



QUENTIN LABRUYÈRE
qlabruyere@cdg88.fr
03 54 04 62 84



PAULINE CLAUDEL
pclaudel@cdg88.fr
03 54 04 62 36